



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2021 / 2022

SOMMAIRE DU BIR N°18 DU 31 JANVIER 2022

| | |
|--|-----------|
| DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ..... | 2 |
| RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) – REVALORISATION DE L'IFSE DES CONSEILLERS TECHNIQUES DE SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT (CTSSAE) ET DES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT (ASSAE) | 2 |
| COMPOSITION DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL ACADÉMIQUE (CTSA) | 3 |
| DIRECTION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT..... | 4 |
| RECRUTEMENTS SUR PROFIL D'ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT..... | 4 |
| DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE | 5 |
| APPEL À CANDIDATURES AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES (DDF) | 5 |
| APPEL À CANDIDATURES AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR OPÉRATIONNEL DU CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE PASTICAMPUS | 6 |
| DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ARTS ET A LA CULTURE | 9 |
| POSTE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT) RHÔNE ET MÉTROPOLE LYONNAISE | 9 |
| POSTE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU POLE MUSÉAL DE SAINT-ETIENNE - MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE – COURRIOT MUSÉE DE LA MINÉ..... | 10 |
| POSTE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU THÉÂTRE NOUVELLE GÉNÉRATION LYON 9ÈME..... | 11 |
| M.G.E.N. | 12 |
| RECRUTEMENT DÉLEGUÉ(E) MGEN DU RHÔNE | 12 |

DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ

RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) – REVALORISATION DE L'IFSE DES CONSEILLERS TECHNIQUES DE SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT (CTSSAE) ET DES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT (ASSAE)

BIR n°18 du 31 janvier 2022
Réf : DPATSS

Dans le cadre de la poursuite d'une convergence indemnitaire régionale et interministérielle, après consultation du comité technique académique le 17 janvier 2022, l'IFSE des CTSSAE et des ASSAE est revalorisée à compter du 1er janvier 2021 et mise en paiement sur la paye de février 2022 avec effet rétroactif.

La cartographie associant les nouveaux montants mensuels de l'IFSE aux groupes de fonctions par corps est annexée au présent BIR.

COMPOSITION DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL ACADÉMIQUE (CTSA)

BIR n°18 du 31 janvier 2022

Réf : DPATSS

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Membres titulaires :

M. Olivier Dugrip, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, Chancelier des universités

Mme Stéphanie De Saint Jean, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines

Membres suppléants :

M. Olivier Curnelle, secrétaire général de l'académie

M. Bruno Dupont, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône

REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

| MEMBRES TITULAIRES | MEMBRES SUPPLÉANTS |
|--|---------------------------------------|
| <i>M. en cours</i> FNEC FP FO | Mme Audrey Noir FNEC FP FO |
| M. Jean-Pierre Anthoine-Milhomme FNEC FP FO | <i>M. en cours</i> FNEC FP FO |
| Mme Marie-Ange De Marinis A&I UNSA | M Bernard Gemin-Jacovides A&I UNSA |
| Mme Françoise Guerin A&I UNSA | Mme Émilie Luset A&I UNSA |
| M. Yves Mielliet-Bensan A&I UNSA | M. Vincent Camet A&I UNSA |
| Mme Laure Henry A&I UNSA | Mme Annie Breton A&I UNSA |
| Mme Annie Cirella A&I UNSA | Mme Zahira Schell A&I UNSA |
| Mme Sonia Feriani SGEN-CFDT | <i>M. en cours</i> SGEN-CFDT |
| Mme Pauline Hamieux FSU | Mme Véronique Triton FSU |
| M. Renaud Sapey CGT Educ'action | M. Patrick Roméro CGT Educ'Action |

Le secrétaire général de l'académie de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

DIRECTION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

RECRUTEMENTS SUR PROFIL D'ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

BIR N° 18 du 31 janvier 2022

Réf : DE

Le corps des attachés d'administration de l'Etat permet une mobilité tout au long de l'année par la voie du recrutement sur profil.

Afin d'assurer la publicité des postes ouverts à la mobilité en cours d'année scolaire, les offres d'emploi ont vocation à être publiées à la Place de l'Emploi Public (PEP).

<https://place-emploi-public.gouv.fr/>

Sont actuellement publiés les postes suivants :

Fondé(e) de pouvoir de l'agent comptable du lycée Albert Camus de Firminy :

<https://place-emploi-public.gouv.fr/offre-emploi/fondee-de-pouvoir-de-l-agent-comptable---lycee-a-camus-firminy-reference-2021-773980/>

Fondé(e) de pouvoir de l'agent comptable du lycée Marcel Sembat de Vénissieux :

<https://place-emploi-public.gouv.fr/offre-emploi/fondee-de-pouvoir-de-l-agent-comptable-du-lycee-marcel-sembat--venissieux-reference-2022-792423/>

Conseiller(ère) RH de proximité de l'agence du Rhône :

<https://place-emploi-public.gouv.fr/offre-emploi/conseiller-rh-de-proximite--agence-du-rhone-reference-2022-794215/>

La direction des personnels d'encadrement se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : de2-cb@ac-lyon.fr – 04 72 80 62 41.

DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE

APPEL À CANDIDATURES AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES (DDF)

BIR n°18 du 31 janvier 2022

Réf : secrétariat DRAFPIC - DIPE

Les professeurs agrégés, certifiés et de lycée professionnel justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans qui souhaitent candidater sur les fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques doivent adresser leur demande, **avant le lundi 14 mars 2022**, par mél au rectorat de l'académie de Lyon – délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue (drafpic-grh@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr), copie direction des personnels enseignants (dipe@ac-lyon.fr) .

Chaque candidat(e) doit constituer un dossier de candidature comportant :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation,
- un rapport d'inspection récent,
- un dossier permettant d'explicitier, à travers quelques exemples significatifs, en quoi l'expérience et les activités menées par le candidat correspondent ou peuvent être mises en perspective avec des missions et compétences requises pour l'exercice de la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques telles qu'elles sont décrites dans la circulaire n° 2016-137 du 11-10-2016 (2 pages dactylographiées maximum).

Les dossiers envoyés par les candidats seront évalués par une commission académique qui effectuera une première sélection. Les candidats sélectionnés seront ensuite reçus en entretien par cette commission académique. Cet entretien aura lieu le mercredi 6 avril 2022. Lors de cet entretien, les candidats sélectionnés sont invités à présenter pendant cinq à dix minutes leur parcours en corrélation avec les missions exercées par un directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

Les candidats reconnus aptes à exercer la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques seront inscrits sur une liste d'habilitation pour une durée de 3 ans renouvelable. La reconnaissance de cette aptitude donnera droit :

- de participer au mouvement et être éventuellement affecté sur un poste définitif. Affectation qui deviendra définitive après validation de la première année qui est probatoire;
- d'assurer de manière temporaire le remplacement d'un directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques ;
- d'être retenu comme candidat potentiel au mouvement pour les années suivantes.

APPEL À CANDIDATURES AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR OPÉRATIONNEL DU CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE PASTICAMPUS

BIR n°18 du 31 janvier 2022

Réf : DRAFPIC/RH

Contexte

Objet d'un label national, les campus des métiers et des qualifications constituent des pôles d'excellence offrant une large gamme de formations professionnelles adaptées aux besoins des territoires. Construits autour d'un secteur d'activité correspondant à un enjeu économique régional ou national fort soutenu par la collectivité territoriale et les entreprises, ils ont vocation à fédérer des établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les centres de recherche, les entreprises, les pôles de compétitivité en privilégiant un fonctionnement en réseau.

Ils offrent la possibilité de parcours de formation du niveau V au niveau le plus élevé, et contribuent à valoriser l'enseignement professionnel auprès du monde économique en développant les compétences attendues par les employeurs, et auprès des jeunes en leur offrant une visibilité accrue sur des parcours de formation adaptés à chacun.

Le label Excellence identifie des campus dont le secteur d'activité revêt un enjeu particulièrement stratégique au plan national. La recherche et l'innovation y tiennent une place essentielle.

Contexte spécifique

Le campus des métiers et des qualifications d'Excellence Plasticampus est porté par une association de loi 1901 dont l'objectif est d'animer un réseau d'acteurs souhaitant contribuer, par la formation, au développement de la filière industrie.

Le siège social de l'association est situé au Lycée polyvalent Arbez Carme.

Labélisé Excellence en 2020, le Plasticampus a été lauréat de l'appel à projet PIA Campus des Métiers et des Qualifications en 2021 avec le projet « Au-delà de l'excellence ». Ce dernier vise à accompagner le développement économique du territoire d'industrie du Haut Bugey en proposant des solutions technologiques de rupture co-construites avec les partenaires socioéconomiques. Il s'agit de répondre aux besoins en compétences de l'industrie du futur en région Auvergne Rhône Alpes (AURA).

Le **directeur opérationnel** est chargé d'animer le réseau du campus et l'activité de l'association pour répondre aux attentes du label. Il applique les orientations, les recommandations validées en assemblée générale. Il est placé sous l'autorité hiérarchique du recteur académique de la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'autorité fonctionnelle du président de l'association.

Missions

Ces missions sont précisées dans une lettre de mission signée par le Recteur de région académique et visées par le Président de l'association.

A partir des axes stratégiques du campus et de la Plateforme technologique, des décisions du comité stratégique du campus et afin de faire du campus un levier de la transformation de la voie professionnelle et de la mise en œuvre de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Consolidation de l'architecture porteuse du campus

Accompagner l'évolution du campus au regard du cahier des charges national notamment dans les étapes de labélisation

- Veiller à l'association de l'ensemble des partenaires du monde économique, des collectivités territoriales, des services de l'État, des établissements et services relevant directement du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, comme des autres ministères concernés ou qui leur sont associés, centres de formation par l'apprentissage et par la formation continue, publics et privés ...
- Prospector de nouveaux partenaires,
- Adapter la structuration administrative et le fonctionnement aux objectifs du campus et au contexte régional.
- Prospector les projets novateurs correspondant aux thématiques du Campus,
- Coordonner les réponses aux appels à projets auxquels le campus pourrait élarger.

Structuration de l'activité de l'association du campus

- Organiser et planifier le travail des groupes de pilotage du réseau constituant le campus.
- Proposer un plan pluriannuel de développement et le programme annuel d'activité,
- Définir, en accord avec le comité stratégique, les rôles et responsabilités des différents acteurs placés sous son autorité fonctionnelle,
- Gérer des ressources humaines (contrat, paye, ...),
- Etablir une proposition budgétaire, suivre les flux financiers de l'association,
- Piloter la stratégie de communication du campus.

Coordination de l'activité du campus

- Veiller au développement de l'activité du campus dans le cadre des instances décisionnelles du campus, dans le respect du projet académique et des orientations régionales tout en respectant le budget arrêté par l'assemblée générale,
- Mobiliser, dans le cadre de la politique d'emploi et d'équipement approuvée par l'assemblée générale, les ressources humaines, matérielles et financières lui permettant la réalisation du programme annuel d'activité,
- Contribuer à la mise en œuvre des réponses aux appels d'offres précédemment déposés,
- Organiser les réunions de pilotage

Pilotage administratif de l'association du campus

- Animer le campus dans le cadre de la gouvernance du campus des métiers et des qualifications.
- Élaborer le calendrier, la composition et l'ordre du jour des réunions de pilotage dont le compte rendu sera diffusé à l'ensemble des membres.
- Développer une démarche qualité et contribuer à l'évaluation du campus (tableau de bord, budget, ...).

Pilotage pédagogique et animation du réseau

- Développer et mettre en œuvre un projet pédagogique collaboratif au sein des établissements adhérents en appui sur les partenaires institutionnels et industriels avec un pilotage garantissant un bon équilibre entre eux,
- Repérer au sein des établissements et des divers partenaires, les porteurs de projets et les actions innovantes pour en assurer l'accompagnement et diffusion au profit des «apprenants»,
- Proposer des actions d'information et de formation des équipes pédagogiques en lien avec les établissements d'enseignement supérieur, les corps d'inspection et l'ÉSPÉ, dans le respect des prérogatives des équipes de direction des établissements adhérents du campus.
- Développer et mettre en œuvre la dimension internationale du campus.
- Contribuer et participer aux échanges intercampus à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes et avec les campus du même secteur d'activité au niveau national.

Suivi administratif et financier du PIA « au-delà de l'excellence »

- Suivre la mise en œuvre du PIA,
- Suivre l'avancement des finances,
- Proposer des modifications relatives à l'estimation financière, au calendrier,
- Suivre les indicateurs du projet.

Compétences requises

Managériales par le pilotage de projets sur des échelles locale, nationale et internationale

Le/la candidat(e) devra se prévaloir d'une solide expérience dans les domaines du pilotage et du management de projets.

Leadership par le pilotage des équipes projets

Le/la candidat(e) devra être en mesure d'initier des projets collaboratifs, de fédérer les partenaires et les collaborateurs de l'association.

Décisionnelles par la maîtrise d'une autorité qui s'appuie sur des expériences reconnues

Doté(e) d'un intérêt certain pour la promotion des voies professionnelles et technologiques qui fondent l'activité d'un campus (secondaire, supérieur et recherche), il/elle devra avoir une bonne connaissance de l'environnement économique en lien avec les problématiques liées au secteur de la filière industrielle et en particulier de la plasturgie.

Analytiques pour assurer la réponse aux différents appels à projet

Le/la candidat(e) devra être capable d'analyser les situations, de proposer des solutions et de définir des plans d'actions.

Adaptatives par la capacité à côtoyer et faire se compléter des environnements professionnels divers

Soucieux/soucieuse de développer les démarches collaboratives entre les membres du campus, le/la candidat(e) devra connaître les fonctionnements pédagogiques et administratifs des établissements participant à ses travaux.

Organisationnelles pour assurer le suivi des différents projets

Le/la candidat(e) devra être pragmatique, rigoureux pour assurer notamment le suivi financier de l'association.

Communicationnelles qui s'appuient sur des convictions et sur un sens aigu de la pédagogie

Par sa maîtrise des outils de communication et sa capacité à travailler en lien avec les services académiques, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les entreprises, les collectivités territoriales et les divers médias, le/la candidat(e) devra être en capacité d'assurer une communication permettant de valoriser les démarches innovantes du campus.

Profil du poste

Titulaire de l'Education nationale ou contractuel de catégorie A titulaire du secondaire ou du supérieur si possible en lien avec le secteur d'activité du campus, directeur/directrice délégué(e) aux formations professionnelles et technologiques, conseiller/conseillère en formation continue.

Temps plein, durée minimum de la mission : 1 an et après validation 3 ans.

Supérieur hiérarchique

Sous l'autorité du DRAFPIC et en collaboration avec le président de l'association Plasticampus et le chef d'établissement porteur support du campus

Etablissement support et lieu d'exercice

Lycée Arbez Carme
1 Rue Pierre et Marie Curie
01100 Balignat

Procédure à suivre pour postuler

Envoyer par mél **un CV et une lettre de motivation avant le 25 février 2022** à : drafpic-grh@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

Les entretiens avec les candidats retenus s'effectueront à partir du 3 mars 2022

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ARTS ET A LA CULTURE

POSTE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT) RHÔNE ET MÉTROPOLY LYONNAISE

BIR n°18 du 31 janvier 2022

Réf : DAAC

La délégation académique aux arts et à la culture recherche un professeur relais auprès du CAUE Rhône et Métropole Lyonnaise (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).

Profil :

Un(e) enseignant(e) titulaire de son poste dans un établissement du 2nd degré, doté(e) d'une solide connaissance dans l'éducation artistique et culturelle.

Vous trouverez en annexe le descriptif de la mission.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 11 février 2022 à :**

Madame Valérie Perrin, déléguée académique aux arts et à la culture

E-mail : daac@ac-lyon.fr

POSTE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU POLE MUSÉAL DE SAINT-ETIENNE - MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE – COURRIOT MUSÉE DE LA MINE

BIR n°18 du 31 janvier 2022

Réf : DAAC

La délégation académique aux arts et à la culture recherche un(e) professeur(e) relais auprès du Pôle Muséal de Saint-Etienne – Musée d'Art et d'Industrie – Courriot Musée de la Mine.

Profil :

Un(e) enseignant(e) titulaire de son poste dans un établissement du 2nd degré, doté(e) d'une solide connaissance dans l'éducation artistique et culturelle.

Vous trouverez en annexe le descriptif de la mission.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 11 février 2022** à :

Madame Valérie Perrin, déléguée académique aux arts et à la culture

E-mail : daac@ac-lyon.fr

POSTE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU THÉÂTRE NOUVELLE GÉNÉRATION LYON 9ÈME

BIR n°18 du 31 janvier 2022

Réf : DAAC

La délégation académique aux arts et à la culture recherche un professeur relais auprès du Théâtre Nouvelle Génération Lyon 9^{ème}.

Profil :

Un(e) enseignant(e) titulaire de son poste dans un établissement du 2nd degré, doté(e) d'une solide connaissance dans l'éducation artistique et culturelle.

Vous trouverez en annexe le descriptif de la mission.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour 11 février 2022 à :**

Madame Valérie Perrin, déléguée académique aux arts et à la culture

E-mail : daac@ac-lyon.fr

M.G.E.N.

RECRUTEMENT DÉLEGUÉ(E) MGEN DU RHÔNE

BIR n°18 du 31 janvier 2022

Réf : MGEN

La MGEN recrute un(e) délégué(e) à temps plein.

Vous retrouverez l'appel à candidature en annexe du BIR.